



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNRS

Question écrite n° 59498

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre délégué à la recherche sur la faible représentation du CNRS dans la région Nord - Pas-de-Calais. La situation régionale est très préoccupante puisque la région ne représente que 1,8 % des effectifs nationaux. Plus particulièrement, trois universités sur quatre ne disposent pas d'équipe de recherche labellisée pour leur département lettres et sciences humaines. Ce secteur ne représente que 0,4 % des effectifs totaux du CNRS pour une région de 4 000 000 d'habitants. L'analyse de l'implantation du Centre national de la recherche scientifique montre des disparités régionales manifestes qui se sont effectuées au détriment de la région Nord. L'absence d'ambition scientifique et industrielle ainsi que l'incohérence du dispositif national en matière de recherche sont déjà très dommageables pour l'avenir de la région Nord - Pas-de-Calais. Dans ce contexte, il lui demande de bien vouloir confirmer ce diagnostic accablant pour les habitants du Nord - Pas-de-Calais et préciser ses intentions afin d'y remédier.

Texte de la réponse

Pour des raisons liées à l'histoire de l'implantation territoriale des structures de recherche, la présence du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dans le Nord - Pas-de-Calais est aujourd'hui, sur un plan quantitatif, plus faible que dans d'autres régions françaises. Dans le domaine des sciences de l'homme et de la société, le CNRS est impliqué dans douze unités mixtes de recherche et un dans Institut fédératif de recherche sur les économies et sociétés industrielles (IFRESI). Il convient de noter que dans la période récente, la région Nord - Pas-de-Calais est une de celles pour lesquelles la progression des recrutements effectués par le CNRS a été la plus forte. Ainsi, entre 1998 et 2004, les effectifs ont-ils crû de 34 %. Dans le cadre du plan de développement de la recherche lancé par le Gouvernement en 2001, et aux côtés d'autres partenaires universitaires et nationaux, le CNRS s'est ainsi engagé sur plusieurs opérations structurantes : l'Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie (IEMN), l'Institut de recherche sur les composants pour l'informatique et la communication avancées (IRCICA), l'Institut de recherche interdisciplinaire, à l'interface entre biologie, chimie, physique et informatique (IRI), sciences et technologies sur la sécurité dans les transports (ST2), l'Institut de recherche en environnement industriel (IRENI) ; le département SHS du CNRS s'emploie actuellement à organiser un rapprochement entre l'IFRESI et l'Institut international Erasme, Maison des sciences de l'homme Nord - Pas-de-Calais, avec l'ambition d'assurer une nouvelle visibilité, à l'échelle nationale et internationale, aux recherches en sciences humaines et sociales conduites dans la région. Il importe avant tout de conforter les opérations scientifiques phares ayant déjà démontré leur capacité d'entraînement de la communauté scientifique, tels l'IEMN ou l'excellent pôle de mathématiques présent à Villeneuve-d'Ascq. Le CNRS est particulièrement présent dans les projets de pôles de compétitivité I-trans (Le Ferroviaire au cœur des systèmes de transport innovants), MAUD (matériaux à usage domestique) et distributive. Enfin le CNRS encourage et fonde également ses espoirs de développement dans la région sur le regroupement de laboratoires thématiquement proches au sein d'instituts originaux ayant vocation à disposer d'une visibilité et d'une renommée internationale ; il s'attachera à ce que la région Nord - Pas-de-Calais devienne un acteur déterminant de la construction de l'Europe de la recherche.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59498

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2353

Réponse publiée le : 16 août 2005, page 7868